

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

DryMaxx

EU2093

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 11-mai-2015

Date de révision :
04-nov.-2021

Numéro de révision: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DryMaxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bedding material

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Terre à diatomées	612-383-7	61790-53-2	100	/	Exempt

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire	Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Ingestion	Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter la formation de poussières. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Éviter la formation de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Classe de stockage (Allemagne) 10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet

Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Terre à diatomées 61790-53-2		WEL: 1.2mg/m ³			TWA: 4 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Terre à diatomées 61790-53-2				TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Terre à diatomées 61790-53-2	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 2.0 mg/m ³	TWA: 1.5 mg/m ³	
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Terre à diatomées 61790-53-2		1 mg/m ³ (Limit value)			
Nom chimique	Lituanie	Lettonie	Belgique	Union européenne	
Terre à diatomées 61790-53-2			3 mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter la formation de poussières.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
 Protection de la peau
 Protection des mains
 Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales.
 Porter des gants/des vêtements de protection.
 Gants de protection
 Éviter l'inhalation de la poussière. Dust safety masks are recommended if dust concentration increases during mechanical application of product.
 Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	granules
Aspect	gris, blanc cassé
Odeur	Aucun(e)
Seuil olfactif	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	4.5
Point/intervalle de fusion	> 1360 °C
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit n'est pas inflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	N'est pas un explosif
Propriétés comburantes	Sans objet

9.2. Autres informations

Densité 2.3 g/cm³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun(e) connu(e). Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acide fluorhydrique

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Informations sur le produit The product has no known toxicological effects.

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Irritation	Aucune information disponible.
Corrosivité	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Effets mutagènes	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Effets cancérogènes	Aucun(e) connu(e).
Effets sur la reproduction	Aucun(e) connu(e)
Effets sur le développement	Aucun(e) connu(e)
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible
Danger par aspiration	Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Terre à diatomées		10000: 72 h Cyprinus carpio mg/L LC50		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la	Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Non dangereux

Inventaires internationaux

All of the components in the product are on the following Inventory lists: États-Unis (TSCA), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 11-mai-2015

Date de révision : 04-nov.-2021

Numéro de révision: 1.0

Remarque sur la révision:
Motif de la révision General update

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et

de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité